



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr. limitée
15 juin 2023
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-huitième session

Bonn, 5-15 juin 2023

Point 4 a) de l'ordre du jour

Notification par les Parties non visées

à l'annexe I de la Convention

Informations contenues dans les communications nationales

des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

**Informations contenues dans les communications nationales
des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

Projet de conclusions proposé par le Président

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a pris note de l'état d'avancement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention et a décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session (novembre-décembre 2023).

